



Comités du Conseil exécutif : sièges à pourvoir

Rapport du Secrétariat

1. Conformément à la résolution EB61.R8, ce rapport présente, pour les deux Comités du Conseil et les comités des fondations, un tableau indiquant les membres qui continueront de siéger au Conseil exécutif après la clôture de la Soixantième Assemblée mondiale de la Santé, ainsi que les sièges à pourvoir au sein de chaque comité. Il traite aussi de la nomination des représentants du Conseil exécutif à la Soixante et Unième Assemblée mondiale de la Santé.
2. Selon la pratique en vigueur depuis un certain nombre d'années, si un membre d'un comité ou d'un groupe est empêché de participer à une réunion dudit comité ou groupe, la personne désignée par le gouvernement intéressé pour lui succéder ou le suppléer au Conseil, conformément à l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil exécutif, participe aux travaux de ce comité ou groupe.

COMITE DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

3. Dans l'annexe de la résolution EB114.R4, le Conseil exécutif a constitué le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration composé de 14 membres, deux pour chaque Région, choisis parmi les membres du Conseil, plus le Président et un des Vice-Présidents du Conseil, membres de droit. Les membres sont nommés pour une période de deux ans ou jusqu'à l'expiration de leur mandat au Conseil si celle-ci intervient dans un délai inférieur à deux ans. Pour les nominations suivantes, on devrait procéder dans la mesure du possible de façon à renouveler la moitié des membres choisis chaque année, à raison d'un par Région de l'OMS.

4. La composition actuelle du Comité est la suivante :

Membre	Critère de sélection
Dr W. T. Gwenigale (Libéria)	Région africaine
Siège vacant	Région africaine
Dr J. Agwunobi (Etats-Unis d'Amérique)	Région des Amériques
Siège vacant	Région des Amériques
M. N. S. de Silva (Sri Lanka)	Région de l'Asie du Sud-Est
Siège vacant	Région de l'Asie du Sud-Est
Dr E. Smith (Danemark)	Région européenne
Siège vacant	Région européenne
Dr A. S. Salehi (Afghanistan)	Région de la Méditerranée orientale
Siège vacant	Région de la Méditerranée orientale
Siège vacant	Région du Pacifique occidental
Siège vacant	Région du Pacifique occidental
-	Président du Conseil exécutif (membre de droit)
-	Vice-Président du Conseil exécutif (membre de droit)

COMITE PERMANENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

5. Le Comité permanent se compose de cinq membres.

Membres
Dr R. R. Jean Louis (Madagascar)
M. O. Shiraliyev (Azerbaïdjan)
Dr Ren Minghui (Chine)
Siège vacant
Siège vacant

COMITES DES FONDATIONS

6. Le Directeur général est l'administrateur de 14 Prix et bourses d'études de fondations. Le tableau ci-après indique les comités et groupes pour lesquels le Conseil exécutif nomme des membres, ainsi que les sièges vacants.

Distinction	Comité/Groupe de sélection	Membre du Conseil exécutif
Prix de la Fondation Léon Bernard	Président du Conseil exécutif ; Vice-Présidents du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un Etat Membre de la Région européenne	Siège vacant
Bourse de la Fondation Jacques Parisot	Comité : Président du Conseil exécutif ; Vice-Présidents du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif	Siège vacant
	Groupe de sélection : Président du Conseil exécutif ; membre du Comité de la Fondation	Siège vacant
Bourse et Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille	Président du Conseil exécutif ; un représentant du Centre international de l'Enfance, Ankara ; Président de l'Université de Bilkent ou son représentant	-
Prix Sasakawa pour la Santé	Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif ; représentant du fondateur	Siège vacant
Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé	Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un Etat Membre de la Région de la Méditerranée orientale ; représentant du fondateur	Siège vacant
Prix de l'Etat du Koweït pour la Recherche en Promotion de la Santé	Groupe de sélection de la Fondation de l'Etat du Koweït pour la Promotion de la Santé : Président du Conseil exécutif ; membre du Conseil exécutif d'un Etat Membre de la Région de la Méditerranée orientale ; représentant du fondateur	Siège vacant

NOMINATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL EXECUTIF A LA SOIXANTE ET UNIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

7. Dans sa résolution EB59.R7, le Conseil exécutif a décidé que les représentants du Conseil à l'Assemblée seraient le Président et trois autres membres du Conseil. Dans sa résolution EB61.R8, le Conseil exécutif a réaffirmé que les représentants à l'Assemblée de la Santé devraient être choisis sur la base de leurs compétences personnelles et de leur participation antérieure à une ou plusieurs Assemblées de la Santé, et qu'au moins un des représentants du Conseil devrait utiliser une langue de travail autre que l'anglais ou le français. Le Conseil souhaitera peut-être envisager de nommer son Président et trois de ses quatre Vice-Présidents pour le représenter à l'Assemblée de la Santé.

= = =